



## Édito

La transition énergétique n'est plus une option mais bel et bien un enjeu majeur et indispensable pour

lutter contre le changement climatique et ses conséquences néfastes pour notre environnement. À l'échelle de son territoire, la Commune s'efforce de contribuer à l'effort collectif nécessaire pour tenter d'inverser la tendance.

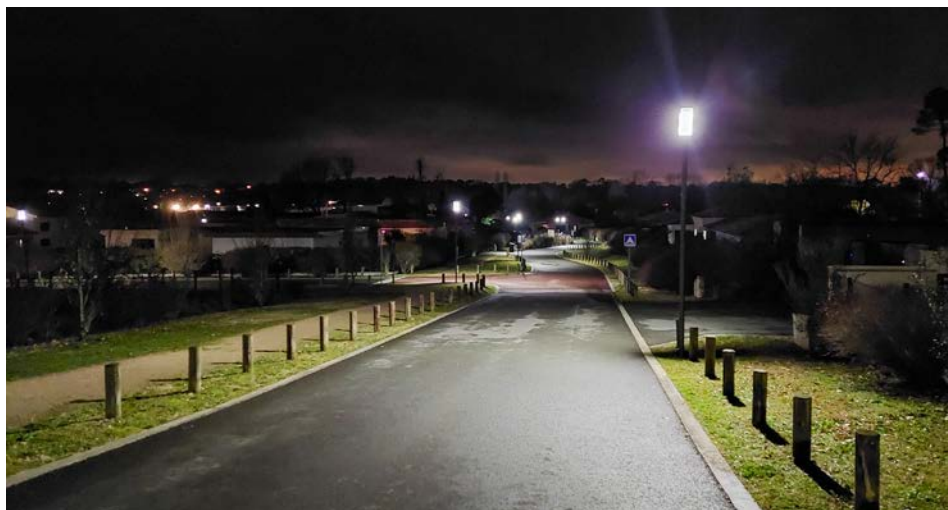
Au-delà du plan de sobriété énergétique lancé cet automne, c'est un véritable plan d'actions à court, moyen et long terme qui est lancé par la Municipalité pour réduire l'impact des équipements et des bâtiments publics communaux sur l'environnement par la réduction de leur consommation en énergie électrique ou fossile.

Après le changement des huisseries des écoles et de la mairie, l'isolation des rampants de l'Hôtel de Ville et de l'Espace Pousse, un effort considérable va être entrepris pour la modernisation de l'éclairage public (cf. article ci-contre), grâce à l'appui du Syndicat d'énergie et d'environnement et, je l'espère, avec le soutien financier de l'État. Ce plan se déclinera ensuite avec le projet d'isolation de l'enveloppe de l'école élémentaire, bâtiment le plus consommateur d'énergie, et le changement de son système de chauffage (pompe à chaleur à la place du système au gaz). D'autres projets seront étudiés prochainement pour les gymnases, la salle des fêtes, la maison des associations notamment.

L'accélération de cette transition ne nous détourne pas pour autant de notre programme d'aménagement de la commune, les nombreux chantiers en cours sur le terrain en sont la démonstration.

Bâtonnier Michel Dufranc  
Maire de La Brède

Vice-président de la Communauté de  
Communes de Montesquieu  
Conseiller départemental de la Gironde



## Transition énergétique

### Éclairer moins mais mieux et à moindre coût

Depuis une dizaine d'années, la Commune de La Brède a investi régulièrement dans la modernisation de son parc d'éclairage public par le passage en LED de la moitié de ses candélabres et la suppression des éclairages les plus obsolètes et polluants, en particulier les mâts avec boules ou les lampes au mercure. Aujourd'hui, le réseau d'éclairage communal est composé de **900 points lumineux**, distribués par **59 armoires électriques**. **50 %** de ce réseau est équipé en LED et l'équipe municipale a décidé d'atteindre **100 % d'ici 2024**.

### De nouvelles actions pour réduire notre consommation d'énergie

En complément de sa campagne d'équipement total du parc en LED qui sera réalisé en 2023, la municipalité va prochainement installer, avec le soutien du Syndicat d'Énergies et d'Environnement de la Gironde (SDEEG), **un système de télégestion** permettant des extinctions et des modulations de puissance en fonction des lieux et des heures. Ce nouveau système permettra d'une part de gérer des extinctions ciblées et d'autre part d'établir une stratégie de gradation sur l'ensemble du parc.

À court terme, ce projet contribuera fortement aux économies d'énergie préconisées par le Gouvernement : même s'il y a un surcoût lié à la télégestion, le retour sur investissement peut être rapide dans un contexte durable de coût élevé de l'électricité.

Il contribuera aussi à la protection de la biodiversité par la réduction forte de la pollution lumineuse et l'installation de matériel répondant aux normes actuelles en matière d'éclairage, de durée de vie, et de température des couleurs.

La possibilité de procéder à des baisses d'intensité permettra également de préserver la faune nocturne, notamment dans les zones viticoles où l'éclairage fait fuir les pollinisateurs et attire des papillons nuisibles.

### Quelques chiffres

**55 000 €** de consommation électrique annuelle du parc en 2022

➔ Avec la hausse des tarifs, facture estimée à **162 000 €** en 2023

**21 000 €** d'entretien et de maintenance annuelle du parc

**577 000 €** pour l'installation de 49 horloges astronomiques et 459 luminaires LED

➔ Subventions demandées à l'État dans le cadre du « fonds vert »

**75 %** d'économies de consommation escomptées



Retrouvez toute l'actualité en scannant ce QR code ou sur :  
[labrede-montesquieu.fr](http://labrede-montesquieu.fr)

## URBANISME

Certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, de démolir, d'aménager, ...

Toutes ces demandes doivent faire l'objet d'une autorisation de la commune avant d'entreprendre les travaux.

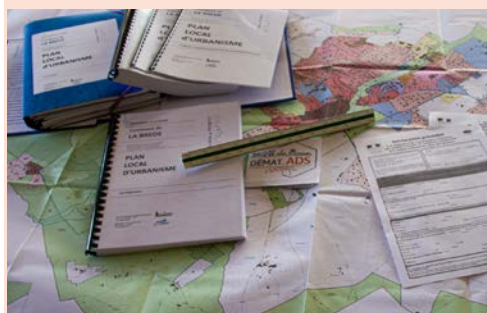
Depuis janvier 2022, vous pouvez effectuer ces démarches en ligne grâce au guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU), accessible directement depuis le site de la ville. Ce service vous permet de déposer vos demandes d'autorisations d'urbanisme en ligne 7 jours sur 7, 24h sur 24. Pour cela, créez un compte sur :

<https://gnau14.operis.fr/labrede/gnau>  
Certifiez-le avec FranceConnect puis suivez les instructions.

Ce dépôt en ligne est un service offert aux usagers mais n'est pas une obligation. Le service urbanisme continue de vous accueillir et peut recevoir vos demandes papier ou envoyées par courrier, avec les mêmes délais légaux de traitements.

### Plus d'informations :

[labrede-montesquieu.fr/cadre-de-vie/urbanisme](http://labrede-montesquieu.fr/cadre-de-vie/urbanisme).



# Événement

## CARNAVAL / SAMEDI 18 MARS

18  
mars



À vos costumes ! Cette année, l'équipe d'organisation propose d'explorer le **continent américain** : les États-Unis bien sûr mais aussi l'Amérique latine ou encore le Canada. Une belle occasion de faire preuve d'imagination et d'exprimer sa créativité si vous souhaitez respecter le thème (rien d'obligatoire).

**Au programme** : les festivités débuteront à **14h** avec un rassemblement sur le parking de l'Église. En attendant l'arrivée des chars, l'association Drôles & Co proposera un atelier maquillage et l'association des parents d'élèves des Lucioles, une vente de pop-corn.

Le **top départ** du défilé est fixé à **15h30**. La batucada « Los batukeiros » donnera le rythme et guidera les carnavaliers et les chars dans les rues de La Brède, ambiance festive garantie. La parade passera par le centre

bourg et rejoindra le Parc de l'Espérance où Monsieur Carnaval sera jugé. Un goûter sera ensuite offert par la municipalité.

La soirée se poursuivra à la salle des fêtes dès 19h avec une soirée « Saloon » organisée par Drôles & Co (sur réservation).

Comme chaque année, cet événement est organisé par la municipalité et le service enfance jeunesse, en partenariat avec plusieurs associations : Drôles & Co, l'APEL des Lucioles, l'APEL Rambaud, Les Fleurs Brédoises.

Pendant plusieurs semaines, les enfants et les animateurs des accueils de loisirs municipaux ont préparé activement les festivités : choix du thème du service Enfance Jeunesse, réalisation des décorations du char, fabrication du totem de Monsieur Carnaval, etc. Vous pourrez admirer leur travail et les applaudir lors de la parade du carnaval.



## Travaux

### Planning de tonte des espaces verts

En renfort de son service Espace vert, la municipalité a mandaté la société ID VERDE pour effectuer des tontes régulières sur plusieurs secteurs de la commune, retrouvez ci-dessous leur planning d'intervention (tonte pelouse, finition, ramassage, évacuation, nettoyage caniveaux) :

- Semaines 10, 11, 14, 15, 20, 21, 26, 27, 30, 31, 37, 38, 45 et 46 : Aerial des Fleurs, Allée des rosiers, le Coudougnay, le Ginestas, la Mongie, Haute Berge, Hauts de La Brède, La clairière, les princes, Le moulin d'Augey, Les Vallons, Fouchet, Pré de la Rosière, Cassignols, av Château et Charles de Gaulle Lot Saint Cricq, Les cabernets.

- Semaines 10, 14, 17, 20, 24, 26, 35, 37, 39, 41, 43, 46 et 49 : écoles maternelle et élémentaire, stade du bourg et lotissement Monplaisir.
- Semaines 10, 11, 14, 15, 20, 21, 24, 26, 30, 31, 37, 38, 42, 45, 46 : espace verts Jamin et Brédinière.
- Semaines 11, 15, 19, 24, 36, 46, 49 : Parc de l'Espérance
- Semaines 15, 16, 20, 21, 26, 27, 30, 31, 35, 37, 38, 42 : ZAC de Filleau.
- Semaines 10, 14, 17, 20, 24, 26, 30, 31, 37, 38, 42, 45 : Lotissement des Cabernets.



## Jobs d'été : ça commence maintenant

Trouver un job d'été n'est pas toujours évident, surtout lorsqu'on est mineur. Mieux vaut se préparer dès maintenant si on souhaite décrocher un job pour l'été.

Depuis de nombreuses années, la structure «Info Jeunes La Brède-Montesquieu» accompagne les jeunes dans leurs démarches : rédaction de CV et lettre de motivation, astuces et conseils pour une recherche de jobs efficace, offres d'emplois, ateliers, ...

### Samedi 1<sup>er</sup> avril : Forum jobs d'été

«Info Jeunes La Brède-Montesquieu» organise un **Forum jobs d'été, de 9h30 à 12h30 à la halle couverte du collège Montesquieu**, en partenariat avec la Mission Locale des Graves, la Communauté de Communes de Montesquieu et Pôle Emploi.

Ce forum s'adresse en priorité aux jeunes de 16 à 25 ans, qu'ils soient lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi, diplômés, pas ou peu diplômés. Plusieurs espaces seront proposés pour les accompagner et les conseiller :

- Un espace employeurs
- Un espace numérique
- Un espace ressources

La structure vous accueille

- les mardis, jeudis et vendredis de 15h à 18h,
  - le mercredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h
  - et un samedi sur 2 de 10h à 13h,
- au 3 avenue Charles de Gaulle à La Brède.



**Info Jeunes La Brède – Montesquieu**  
3, avenue Charles de Gaulle  
33650 La Brède

Contact : Cathy Dudzinski  
05 56 78 43 82 ou 06 46 90 39 60  
infojeunes@labrede-montesquieu.com

## Dispositif « Argent de poche »

Vous êtes brédois et vous avez entre 16 et 17 ans ? Profitez de vos vacances d'avril pour gagner un peu d'argent de poche en réalisant une mission d'intérêt général.

Le Centre Communal d'Action Sociale de La Brède met en place un dispositif destiné aux jeunes brédois afin de leur permettre de se faire un peu d'argent, tout en donnant de leur temps pour l'intérêt général, à travers des missions réalisées dans la commune, pendant les vacances scolaires.

Pendant une demi-journée, les jeunes intègrent l'équipe d'un service municipal, où ils sont encadrés par un tuteur qui les accompagne dans leur mission (service administratif ou entretien des bâtiments).

- Une mission de 3h = 15 €
- Conditions : avoir 16 ans révolus au début de la mission et moins de 18 ans, être domicilié à La Brède et être scolarisé.

Inscriptions jusqu'au 26 mars auprès du Centre Communal d'Action Sociale de La Brède.

[www.labrede-montesquieu.fr/vie-quotidienne/enfance-jeunesse/dispositif-argent-de-poche/](http://www.labrede-montesquieu.fr/vie-quotidienne/enfance-jeunesse/dispositif-argent-de-poche/)



# En bref

## VACANCES D'HIVER : RETOUR EN IMAGES

Le soleil était au rendez-vous pendant ces 2 semaines de vacances d'hiver. Les enfants ont pu profiter du beau temps à La Brède tout comme à la montagne.

Retrouvez les albums photos de ces vacances sur :

[labrede-montesquieu.fr/actualites](http://labrede-montesquieu.fr/actualites)

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2023/2024

L'inscription en Mairie est obligatoire pour toutes les familles brédoises qui souhaitent inscrire leur(s) enfant(s) à l'école maternelle (enfants nés en 2020 et janvier, février, mars 2021) ou élémentaire publique de La Brède.

Les inscriptions auront lieu **du 1<sup>er</sup> mars au 17 mai 2023**.

Dossier de demande d'inscription scolaire téléchargeable sur [labrede-montesquieu.fr](http://labrede-montesquieu.fr) et à remettre, accompagné de la liste des documents en Mairie auprès du service Enfance Jeunesse et Affaires Scolaires sur rendez-vous au 05 57 97 76 97.

Vous trouverez toutes les informations sur le site de la ville rubrique /vie quotidienne/scolarité/

## RECENSEMENT CITOYEN PENSEZ-Y !

Chaque jeune Français(e) **âgé de 16 ans doit spontanément se faire recenser auprès de sa mairie** et participer ensuite à la Journée Défense et Citoyenneté.

Si cette démarche n'a pas été effectuée, il sera impossible de s'inscrire aux examens et concours de l'État avant 25 ans : cela concerne par exemple le permis de conduire, mais aussi tous les examens de la scolarité et des études supérieures comme le brevet des collèges et le baccalauréat, ainsi que les examens universitaires et tous les concours administratifs.

Cette démarche permet aussi au jeune d'être automatiquement inscrit sur les listes électorales dès 18 ans.

Pour se faire recenser, il suffit de se rendre à la mairie muni d'une pièce d'identité. Cette démarche peut aussi s'effectuer en ligne sur le site internet [Service-public.fr](http://Service-public.fr)

Retrouvez toutes les formalités sur le site de La Brède, rubrique démarches en ligne : [labrede-montesquieu.fr](http://labrede-montesquieu.fr)

# Agenda

**8 mars / Cours de self défense - Journée de la femme** - Association AMMB

**8 mars / Soirée de la femme**  
Salle des fêtes - 19h

**10 - 12 mars / Représentations théâtrales** Salle des fêtes - 20h - Théâtre Masqué

**12 mars / BASKET**  
Seniors filles La Brède / Mourenx basket - Gymnase du bourg - 15h

**12 mars / FOOT**  
Seniors A *Championnat Régional 1*  
La Brède / Saint Paul Sport  
15h - Stade A. Mabilie

**18 mars / CARNAVAL**  
15h30 Départ du défilé - place de l'Église

**19 mars / Café soupapes**  
de 9h30 à 14h - Parc de l'Espérance  
Esprit 4 Roues

**1<sup>er</sup> avril / Forum jobs d'été**  
de 9h30 à 12h30 - Halle du collège  
Montesquieu

## Focus

### Visite à Viana



Mercredi 1<sup>er</sup> février, le Maire de La Brède et une délégation d'élus se sont rendus à Viana, cité médiévale de la Navarre espagnole et ville jumelle depuis 2001, à l'occasion de la San Felices qui commémore tous les 1<sup>er</sup> février la fondation de cette ville et qui met à l'honneur la jeunesse.

Le Maire a remis le Prix de Français de la Ville de La Brède à l'élève le plus méritant du collège Ricardo Campano pour

l'année 2021 et l'année 2022.

Ce court séjour a permis à l'équipe municipale d'échanger avec leurs homologues espagnols sur les projets de jumelage à venir : participation d'une équipe de Viana au Bredy foot challenge, échange scolaire entre l'école de Rambaud et celle de Viana, réflexions sur des échanges associatifs et sportifs ou encore sur des projets de jumelage scolaire et périscolaire.



Suivez toute l'actualité de la commune en instantané en téléchargeant l'appli mobile "Mairie de La Brède" gratuitement sur les plateformes Apple store et Google Play ou en scannant ces QR codes :



Apple



Android

## Tribunes libres

*Conformément au code général des collectivités territoriales et au règlement intérieur voté par le Conseil Municipal, un espace de libre expression est réservé aux différents groupes politiques, dans les communes de plus de 3500 habitants.*

### La Brède Ensemble

Les coûts énergétiques aujourd'hui sont une charge de plus en plus lourde pour tout le monde, et notamment pour la mairie, générant beaucoup d'incertitudes.

Bien avant la flambée de l'énergie, notre équipe municipale a engagé un programme de transition énergétique considérable, que nous renforçons sur la deuxième moitié de ce mandat.

Quelques exemples concrets : tout le parc de lampadaires va passer en led pour permettre un pilotage intelligent au lampadaire près et nous permettre de varier les intensités, mise

en place de 100 % de led dans tous nos bâtiments publics, isolation des bâtiments municipaux pour baisser les consommations énergétiques ou encore veille quotidienne du plan sobriété énergétique avec la mise en place d'une surveillance de consommation énergétique. Nous travaillons également pour entrer dans le programme « Rénov mon école »

Catherine Dupart et Frédéric Tessier sont en première ligne sur ces projets si importants pour notre équilibre budgétaire et le respect de l'environnement.

### La Brède aux citoyens

Le printemps arrive, moment important de citoyenneté que ce mois de mars pour s'intéresser au moteur de la vie communale que sont les deux conseils municipaux à venir. Le premier vers le 6 mars présente les Comptes Administratifs, bilan des dépenses en application du budget de l'année dernière. Le second vers le 20 mars présente le budget, ses projets, ses engagements et ses orientations.

Cette énumération de postes et de chapitres donne une vision globale de la gestion communale et de ses enjeux et difficultés.

Venez assister à ces différents conseils, ce sera le premier pas vers une implication citoyenne.

### Bulletin d'informations de la Commune de La Brède

Directeur de publication : Michel Dufranc . Rédaction/PAO : service communication . Photos : Mairie. Impression : Laplante à Mérignac . Tirage à 2300 exemplaires . Documents imprimés avec des encres à base végétale, sur du papier issu de bois de forêts gérés de manière responsable . ne pas jeter sur la voie publique . Dépôt légal à parution  
Mairie de La Brède : 1 place Saint Jean d'Etampes - BP 30047 - 33652 La Brède Cedex . Tél : 05 57 97 18 58 - Fax : 05 57 97 18 50  
Courriel : contact@labrede-montesquieu.com . Site web : www.labrede-montesquieu.fr